

# Réunion des délégués du personnel

**28 janvier 2016**

## **1. Communication service paie**

D'après l'information RH du 12 janvier 2016, les salariés doivent dorénavant solliciter le service paie par mail.

Beaucoup de salariés ne disposent pas d'une adresse de messagerie, ce qui les prive d'explications en cas de problème.

Comment ces salariés doivent ils procéder ?

Pourquoi ce changement d'organisation ?

Nous demandons que les salariés puissent continuer de se rendre au service paie pour obtenir des réponses à leurs interrogations.

**Réponse :** *"Cette adresse mail peut être utilisée par les salariés depuis leur boîte mail personnelle. Des cartes de visite comportant l'adresse mail seront à disposition au service paie dès que possible.*

*Les salariés peuvent continuer de se renseigner auprès du service paie si le responsable de service n'a pas la réponse."*

## **2. Éclairage**

Nous avons constaté qu'à de nombreux endroits, les néons sont défectueux.

Nous demandons qu'une vérification complète soit effectuée afin de préserver une luminosité suffisante aux différents postes de travail.

**Réponse :** *"Une personne est dédiée à cette tâche. Il faut signaler les endroits aux responsables de secteurs pour qu'elle intervienne."*

## **3. Vestiaire féminin bâtiment C0**

Nous demandons le remplacement des anciennes armoires, celles-ci étant en mauvais état.

**Réponse :** *"Il n'y a pas de remplacement prévu à ce jour. Les problèmes d'ouverture / fermeture de ces armoires doivent être signalés afin d'être solutionnés"*

## **4. Sanitaire bielles**

Nous demandons la remise en place des dalles de plafond dans ce sanitaire.

**Réponse :** *"Cette intervention est prévue semaine 6."*

**Le SNI-UNSA a demandé que les heures supplémentaires effectuées en ce moment dans les divers ateliers et services soient rémunérées ou à récupérer selon la volonté du salarié.**

**La Direction a répondu par l'affirmative.**